

PREMIÈRE PARTIE : DISSERTATION

La dissertation est le traitement d'un sujet donné, avec une introduction, un développement en plusieurs parties et une conclusion.

Le candidat doit montrer :

- *qu'il maîtrise des connaissances et sait les sélectionner ;*
- *qu'il sait organiser les connaissances de manière à traiter le sujet ;*
- *qu'il a acquis des capacités d'analyse et de réflexion.*

Pour traiter le sujet, le candidat :

- *analyse le sujet et élabore une problématique ;*
- *rédige un texte pertinent comportant une introduction (dégageant les enjeux du sujet et un fil conducteur en énonçant une problématique), plusieurs parties structurées et une conclusion (qui répond à la problématique).*

La réalisation d'une illustration en appui du propos (croquis, schéma, etc.) amènera une valorisation de la note ; un fond de carte pourra être fourni si cela est adapté au sujet. La réalisation de cette production graphique n'a aucun caractère obligatoire, et son absence ne peut aucunement pénaliser le candidat.

Source : Extraits du BOEN spécial n° 2 du 13 février 2020.

- La forme de l'introduction est laissée à la liberté du candidat, pour peu qu'il ou elle y dégage les enjeux du sujet, énonce une problématique et annonce un plan.
- Le candidat organise librement les différentes parties qu'il ou elle développe. Différents plans sont acceptables dès lors qu'ils s'inscrivent dans l'esprit du sujet ; on évalue la cohérence interne et la pertinence du devoir dans sa réponse au sujet.
- Dans la conclusion, le candidat répond de manière pertinente à la problématique énoncée dans l'introduction.

Capacités attendues

Parmi les capacités et méthodes du programme de l'enseignement de spécialité (BOEN n° 8 du 25 juillet 2019), on attend en particulier la maîtrise de la capacité suivante : analyser, interroger, adopter une démarche réflexive.

Des capacités du programme d'histoire-géographie du tronc commun peuvent également être mobilisées : connaître et se repérer, contextualiser, conduire une démarche historique ou géographique et la justifier, mobiliser des connaissances pertinentes en lien avec le sujet.

Sujet 1 – Les enjeux de la conquête des mers et des océans

Situation du sujet dans le programme et orientations principales

Thèmes, axes et /ou jalons mobilisables

Le thème 1 intitulé « De nouveaux espaces de conquête » du programme de la spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques est mobilisable, en particulier l'introduction, ainsi que les axes 1 et 2 intitulés « Conquêtes, affirmations de puissances et rivalités » et « Enjeux diplomatiques et coopérations » et l'objet de travail conclusif intitulé « La Chine : à la conquête de l'espace des mers et des océans » et plus précisément les jalons « Affirmer sa puissance à partir des mers et des océans : la dissuasion nucléaire et les forces

de projections maritimes », « Rivalités et coopérations dans le partage, l'exploitation et la préservation des ressources des mers et des océans : de la création des zones économiques exclusives (Convention de Montego Bay) à la gestion commune de la biodiversité (conférence intergouvernementale sur la biodiversité marine, BBNJ : *Biodiversity Beyond National Jurisdiction* », « Une volonté politique d'affirmation (discours, investissements, appropriations...) » et « Des enjeux économiques et géopolitiques considérables pour la Chine et le reste du monde ».

Réflexions sur le sujet et problématique

Le sujet porte sur l'ensemble du thème 1 car il invite à mettre en valeur les volontés des pays d'affirmer leur puissance à partir du contrôle des espaces maritimes (routes, fonds sous-marins, colonne d'eau en haute mer...).

De nombreuses rivalités peuvent surgir de cette dynamique ainsi que la nécessaire coopération à mettre en œuvre entre les différents acteurs pour exploiter, partager et protéger les ressources des espaces maritimes.

Le candidat pourra insister sur le nouveau statut de la Chine comme puissance maritime depuis les années 1990.

Les enjeux de la conquête des mers et des océans sont multiples :

- des enjeux politiques avec la volonté d'affirmer sa souveraineté sur des espaces disputés ;
- des enjeux stratégiques car les puissances maritimes ambitionnent de contrôler des zones ou des voies de communication de plus en plus importantes dans le cadre de la globalisation contemporaine ;
- des enjeux économiques puisque les mers et les océans sont riches en ressources essentielles au développement et nécessitent de promouvoir tout un secteur de l'économie de la mer (recherche fondamentale, nouveaux navires...);
- des enjeux scientifiques car les profondeurs des océans restent encore peu explorées et leur biodiversité très largement à découvrir ;
- enfin, des enjeux environnementaux pour préserver les ressources de la colonne d'eau en haute mer et les gérer en commun comme le préconise la CNUDM.

Une problématique possible est la suivante : « Quels sont les enjeux de la conquête des mers et des océans aujourd'hui ? ». On pourrait aussi formuler une problématique plus axée sur des aspects géopolitiques : « Pourquoi la conquête des mers et des océans suscite-t-elle des conflits mais aussi des coopérations ? ». Ces propositions ne sont pas exclusives.

Éléments attendus

Compte tenu du temps consacré à l'étude de cette question en classe ainsi que du temps dont disposent les candidats pour cette partie de l'épreuve, les principaux points suivants **peuvent** être envisagés, **sans attendre l'exhaustivité** :

Notions et concepts

Peuvent être mobilisés les notions et concepts suivants (l'ordre n'a pas de signification particulière) : puissance, souveraineté, droit de la mer, ZEE, CNUDM, BBNJ, dissuasion nucléaire, sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE), forces de projection maritimes, ressources...

Connaissances mobilisables

Peuvent être mobilisées les connaissances suivantes :

- les grandes puissances mondiales sont aussi de grandes puissances navales disposant d'importantes forces maritimes de projection et maîtrisant la dissuasion nucléaire qui leur permettent de contrôler la terre depuis la mer ;

- dans le contexte de la mondialisation, les espaces maritimes sont des espaces de rivalité entre les États, ce qui explique la volonté de conquête de certains espaces maritimes (« dernières frontières ») ;
- les conflits maritimes ont des causes nombreuses qui vont de la délimitation des espaces de souveraineté à l'exploitation des ressources en passant par la liberté de navigation ou le contrôle d'espaces stratégiques ;
- la course à l'armement naval voit émerger de nouvelles puissances maritimes ;
- les traités (comme la CNUDM) ne règlent pas tous les conflits mais restent des instruments essentiels de coopération en fixant un droit international de la mer ;
- la préoccupation environnementale est de plus en plus prise en compte dans les traités mais peine parfois à être appliquée par les États.

Éléments de valorisation

On valorisera :

- l'introduction d'un schéma / d'un croquis à condition qu'il soit mis en relation avec le développement (il doit être articulé au contenu) ;
- les transitions entre les parties qui donnent du liant au raisonnement ;
- la richesse des concepts, l'illustration par d'autres exemples que ceux des jalons ;
- et plus, largement toute qualité particulière d'expression ou de raisonnement.

Sujet 2 – Justifiez et nuancez l'affirmation suivante : les guerres sont « la continuation de la politique par d'autres moyens ».

Situation du sujet dans le programme et orientations principales

Thèmes, axes et/ou jalons mobilisables

Le thème intitulé « Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution » du programme de la spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques est mobilisable, en particulier l'introduction « Formes de conflits et tentatives de paix dans le monde actuel », l'axe 1 intitulé « La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux » et l'objet de travail conclusif « Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix impliquant des acteurs internationaux (étatiques et non étatiques) » et plus précisément les jalons « La guerre, « continuation de la politique par d'autres moyens » (Clausewitz) », « Le modèle de Clausewitz à l'épreuve des « guerres irrégulières » : d'Al Qaïda à Daech », « Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien : les tentatives de résolution, de la création de l'Etat d'Israël à nos jours » et « les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique ».

Réflexions sur le sujet et problématique

Le candidat pourra mobiliser l'ensemble de ses connaissances sur l'axe 1 du thème. Afin de confronter les acquis des deux jalons, il pourra également mettre en valeur les différences entre les formes de conflit des XVIII^e et XIX^e siècles et celles de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle. Le candidat pourra s'attacher à détailler la pensée sur la guerre de Clausewitz en insistant sur la différence entre guerre réelle et guerre absolue, en montrant que les guerres peuvent être avant tout politiques et qu'en cela elles obéissent à des objectifs précis. Il pourra également montrer comment la guerre de Sept ans puis les guerres napoléoniennes correspondent à ces définitions, au même titre que les autres conflits armés étudiés dans le

cadre du programme. L'essor de formes de « guerres irrégulières » en lien avec Al Qaïda et Daech remet en cause l'idée développée par Clausewitz selon laquelle les guerres sont avant tout interétatiques. Il est possible mais pas obligatoire de mobiliser des exemples de l'objet de travail conclusif sur le Moyen-Orient, en montrant l'alternance des conflits ouverts entre Israël et les pays arabes avec les phases de répit ou de trêves.

Sans être exclusives, les problématiques suivantes peuvent être envisagées : « Peut-on toujours affirmer que les guerres sont « la continuation de la politique par d'autres moyens ? » » ou « La théorie de Clausewitz est-elle toujours pertinente pour expliquer les conflits ? »

Éléments attendus

Compte tenu du temps consacré à l'étude de cette question en classe ainsi que du temps dont disposent les candidats pour cette partie de l'épreuve, les principaux points suivants **peuvent** être envisagés, **sans attendre l'exhaustivité** :

Notions et concepts :

Peuvent être mobilisés les notions et concepts suivants (l'ordre n'a pas de signification particulière) : « modèle de Clausewitz » de guerres interétatiques régulières, acteurs étatiques ou non étatiques de la guerre, guerres irrégulières/asymétriques, terrorisme, souveraineté, guerre réelle/guerre absolue.

Connaissances mobilisables

Peuvent être mobilisées, sans attendre l'exhaustivité, les connaissances suivantes :

- dans le modèle de Clausewitz, les guerres interétatiques des XVIII^e et XIX^e siècles reflètent la mise en œuvre de la politique de l'État ;
- la guerre de Sept ans ou les guerres napoléoniennes sont menées par des armées régulières constituées pour et par les États qui affirment ainsi leur puissance, et possèdent le monopole de la violence. Des exemples issus du conflit israélo-arabe peuvent également être mobilisés (conquête des territoires par Israël, affrontement des armées régulières...) ;
- les guerres asymétriques ou « irrégulières » se développent au XX^e siècle et se différencient du modèle de Clausewitz par la présence croissante d'acteurs non étatiques (les États perdent le monopole de la violence légitime) ;
- l'opposition entre guerre réelle (avec des objectifs politiques limités) et la guerre absolue, dont l'objectif va bien au-delà des objectifs politiques (volonté de destruction de l'adversaire, massacres de civils ...) ;
- les enjeux géopolitiques transnationaux de la guerre (les mouvements djihadistes comme Al Qaïda et Daech) et des tentatives de réponses qui y sont apportées (interventions en Afghanistan, Irak, Syrie) ;
- les objectifs politiques des Palestiniens (un territoire pour un État) et des Israéliens (assurer la sécurité) qui entraînent la guerre.

Éléments de valorisation

On valorisera :

- l'introduction d'un schéma / d'un croquis à condition qu'il soit mis en relation avec le développement (il doit être articulé au contenu) ;
- les transitions entre les parties qui donnent du liant au raisonnement ;
- la richesse des concepts, l'illustration par d'autres exemples que ceux des jalons ;
- et plus, largement toute qualité particulière d'expression ou de raisonnement.

DEUXIÈME PARTIE : ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS

Il s'agit d'une étude critique d'un ou deux documents de nature différente. Le sujet se compose d'un titre et d'un ou deux documents accompagnés d'une consigne, qui vise à orienter le travail du candidat. Un nombre limité de notes explicatives peut également figurer. Le candidat doit montrer :

- qu'il est capable de construire une problématique à partir du sujet indiqué par le titre et abordé par le (ou les) document(s) ;*
- qu'il comprend le sens général du (ou des deux) document(s) ;*
- qu'il est capable de sélectionner les informations, de les hiérarchiser, de les expliciter ;*
- qu'il sait prendre un recul critique en réponse à sa problématique, en s'appuyant d'une part sur le contenu du document et, d'autre part, sur ses connaissances personnelles.*

Pour traiter le sujet, le candidat :

- analyse de manière critique les documents en prenant appui sur la consigne et élabore une problématique ;*
- rédige une introduction comportant une problématique ;*
- organise son propos en plusieurs paragraphes ;*
- rédige une conclusion qui comporte une réponse à la problématique.*

Source : *Extraits du BOEN spécial n° 2 du 13 février 2020.*

La forme du commentaire est laissée libre à condition qu'il soit organisé et réponde à la consigne en articulant les informations contenues dans le(s) document(s) et les connaissances du candidat.

Le regard critique sur le(s) document(s) est attendu pour dégager son (leur) intérêt et/ou ses (leurs) limites.

Capacités attendues

Parmi les capacités et méthodes du programme de l'enseignement de spécialité (BOEN n° 8 du 25 juillet 2019), on attend en particulier la maîtrise de la capacité suivante : analyser, interroger, adopter une démarche réflexive.

Des capacités du programme d'histoire-géographie du tronc commun peuvent également être mobilisées : procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique ou géographique, connaître et se repérer, contextualiser, conduire une démarche historique ou géographique et la justifier.

Sujet – Juger les génocides

Situation de l'exercice dans le programme

Le sujet est situé dans le thème du programme d'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques « Histoire et mémoires ».

Consigne

En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, répondez à la question suivante : comment la justice peut-elle contribuer à la compréhension de l'histoire et à l'apaisement des mémoires ?

Explication du choix des documents

Les documents présentés à l'analyse mettent en évidence :

- deux manières différentes de rendre la justice après deux génocides ;
- le premier document est un témoignage visuel d'un tribunal *gacaca* au Rwanda : il est descriptif et met en évidence le fonctionnement de cette justice locale au caractère à la fois officiel et populaire ;
- le second document donne à voir le regard d'un témoin direct du génocide des Juifs sur le procès Barbie quelques mois avant son déroulement et souligne des réserves quant au rôle de ce procès « pour l'histoire ». Il revient aussi sur la polémique qui élargit la notion de crime contre l'humanité non plus aux seules victimes juives mais aux résistants.

Éléments attendus

La compréhension de la consigne

Le candidat peut s'appuyer sur l'introduction du thème (« Histoire et mémoire, histoire et justice ») et les jalons suivants : « La justice à l'échelle locale : les tribunaux *gacaca* face au génocide des Tutsis », et « Juger les crimes nazis après Nuremberg ».

Le candidat doit interroger les rôles de la justice après un événement traumatique : approfondissement de la connaissance historique, construction des mémoires, réparation des liens entre les populations pour leur permettre à nouveau de « faire société ».

Il doit présenter la spécificité des justices illustrées par les documents (justice de masse, populaire, justice nationale, mise en scène de la justice). Le candidat doit aussi questionner les relations entre justice, mémoire et histoire et réfléchir à leur complémentarité. Pour le document 1, la libération de la parole des bourreaux et des victimes survivantes participe à une meilleure compréhension de la logique génocidaire ; pour le document 2, il peut souligner l'ampleur du décalage dans le temps par rapport aux faits jugés, l'absence ou le mutisme des auteurs de crime pendant le procès.

Le candidat doit présenter les limites de la justice dans l'apaisement des mémoires, évoquées de façon explicite dans l'entretien avec Simone Veil mais que l'élève doit rappeler à travers les *gacaca* (formule d'aveu stéréotypé permettant de bénéficier d'une remise de peine).

Les grandes notions mobilisables (liste non impérative et non exhaustive ; l'ordre n'a pas de signification particulière) : mémoire, histoire, génocide, imprescriptibilité, crimes contre l'humanité, crimes de guerre, justice locale, procès pour l'histoire, devoir de mémoire...

Articulation entre les informations contenues dans les documents et les connaissances du candidat

Le candidat pourra identifier :

- les procès pour l'histoire permettant de donner à l'opinion publique une meilleure compréhension et information des faits historiques, et contribuant à la construction et à l'apaisement des mémoires ; la complémentarité de l'histoire, des mémoires et de la justice dans la quête de vérité ;
- des manières différentes de rendre la justice après des génocides, à différentes échelles (locale, nationale, internationale) ; le fonctionnement des *gacaca* ;
- la réflexion sur la notion de « crimes contre l'humanité » et la question de son élargissement à d'autres crimes ;
- les mémoires concurrentielles (celles du génocide des Juifs, celle de la Résistance) ;
- le procès comme occasion de donner la parole aux victimes.

Éléments de valorisation

On valorisera :

- la confrontation des documents avec d'autres documents auxquels le candidat pourrait faire référence ;
- une acuité particulière de l'approche critique et analytique ;
- l'évocation de la déportation de Simone Veil et de son statut de témoin direct.